

Fiche synthèse du plan de rétablissement de la tortue-molle à épines

Une initiative pour conserver la biodiversité du Québec



Photo : © Philippe Lamarre

Équipe de
rétablissement des

TORTUES

du Québec

Principales menaces



Perte et dégradation des habitats
riverains dues au développement
résidentiel et agricole



Activités nautiques motorisées
qui peuvent causer des blessures
ou la mort des tortues



Dérangement par les activités humaines,
dont la pêche (ex. : blessures internes
graves infligées par un hameçon ingéré)



Prédation (surtout les œufs par le raton
laveur et la mouffette rayée)



Variation des niveaux d'eau
lors de la période de nidification
(ex. : inondation du nid)



Collecte, garde en captivité
et commerce illégal

But : Améliorer l'état de la situation de l'unique population
de tortues-molles à épines du Québec

Objectifs du plan de rétablissement

- ▶ Protéger son habitat
- ▶ Réduire les pertes d'individus causées par les activités humaines ainsi que par la collecte, la garde en captivité et le commerce illégal
- ▶ Améliorer le succès reproducteur de la population du secteur du lac Champlain et de ses tributaires
- ▶ Aménager ses habitats et en améliorer la qualité
- ▶ Évaluer et suivre la viabilité de la population
- ▶ Accroître l'intérêt du public envers les actions de conservation de cette espèce
- ▶ Diffuser les connaissances utiles à son rétablissement

Comment se porte cette espèce?

La tortue-molle à épines est une espèce menacée. Bien qu'il manque de renseignements pour définir avec précision la tendance de la seule population connue au Québec, il est estimé qu'elle pourrait disparaître de la province au cours des 50 prochaines années, en l'absence de mesures de protection renforcées.



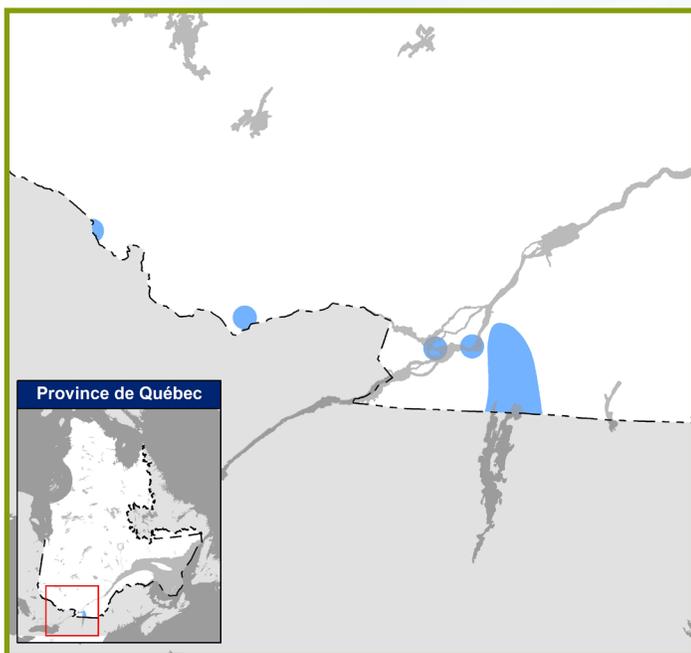
Photo : © Philippe Lamarre

Conserver un habitat de qualité pour l'espèce est bénéfique pour nous tous

La tortue-molle à épines est une espèce essentiellement aquatique, associée aux plans d'eau ainsi qu'aux milieux humides qui y sont reliés. Elle fréquente les rivières, les ruisseaux, les lacs, les étangs et les marécages. En général, les femelles ne vont sur la terre que pour pondre leurs œufs et rarement à plus de 10 m de la rive. Avec une fine tête effilée, un nez tubulaire et une carapace souple, sans écailles, munie de petites épines coniques sur le rebord avant, l'apparence singulière de cette espèce témoigne de l'épatante diversité faunique du Québec.

En protégeant son habitat, on contribue à conserver des milieux humides et hydriques ainsi que des habitats riverains de qualité qui rendent de précieux services écologiques aux citoyens. Au Québec, l'eau est une richesse et une fierté pour tous. Pour permettre aux générations futures de profiter pleinement de cette ressource inestimable, tout commence avec l'utilisation responsable des plans d'eau et la protection des milieux qui leur sont connectés.

Aire de répartition



Vous voulez l'aider?

- ▶ Vous l'avez aperçue? Rapportez votre observation au Projet Carapace au www.carapace.ca.
- ▶ Réduisez la vitesse de votre embarcation en eaux peu profondes et respectez les zones de navigation interdites.
- ▶ Témoin d'un acte de braconnage? Contactez SOS Braconnage - Urgence faune sauvage : 1 800 463-2191 ou centralesos@environnement.gouv.qc.ca.



Pour en savoir plus sur cette espèce, consultez sa fiche descriptive sur Quebec.ca/animauxsauvages ou balayez le code QR :



Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

